

Chiffres Clés

Valeur liquidative au 31/8/2020 : **224,39 €**
Encours du fonds : **149,8 M€**

Profil de risque et de rendement

Echelle de risque *



RISQUE FAIBLE

RISQUE FORT

Gestionnaire financier du fonds



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR

Caractéristiques

Code ISIN :FR0011654953

Forme juridique : FCP de droit français

Classification AMF : Actions des pays de l'Union Européenne

Durée minimum de placement recommandée : 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Date de création : 24/1/2014

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de cotation : EUR

Frais de gestion max du fonds : 2,50 % TTC

Société de gestion : La Financière de l'Echiquier

Commercialisateur : Union Financière de France Banque

Objectif de gestion du fonds maître

Ce fonds dynamique cherche la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes de petites et moyennes capitalisations boursières.

Principaux risques du fonds

Risque de perte en capital, risque actions, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change (l'ensemble des risques est disponible dans le prospectus)

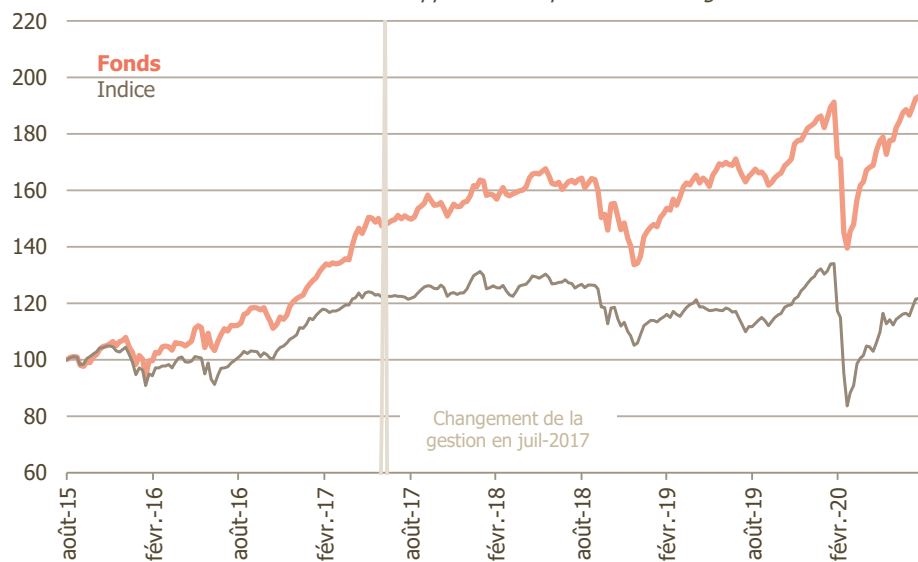
Performances nettes en €

Source : SIX Financial Information

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.

Indice : MSCI Europe Small Cap (dividendes réinvestis) (1)

Le fonds est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.



(1) depuis 04/07/2017, suite à la modification de la stratégie

Cumulées	1 mois	2020	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	4,9%	8,1%	17,9%	31,8%	95,4%
Indice	7,2%	-3,5%	11,0%	1,7%	23,4%

Annuelles	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	33,5%	-13,1%	28,2%	14,1%	30,8%
Indice	28,4%	-15,7%	22,5%	6,5%	20,0%

Indicateur de risque

Source : SIX Financial Information

Volatilité du fonds sur 3 ans (156 semaines)

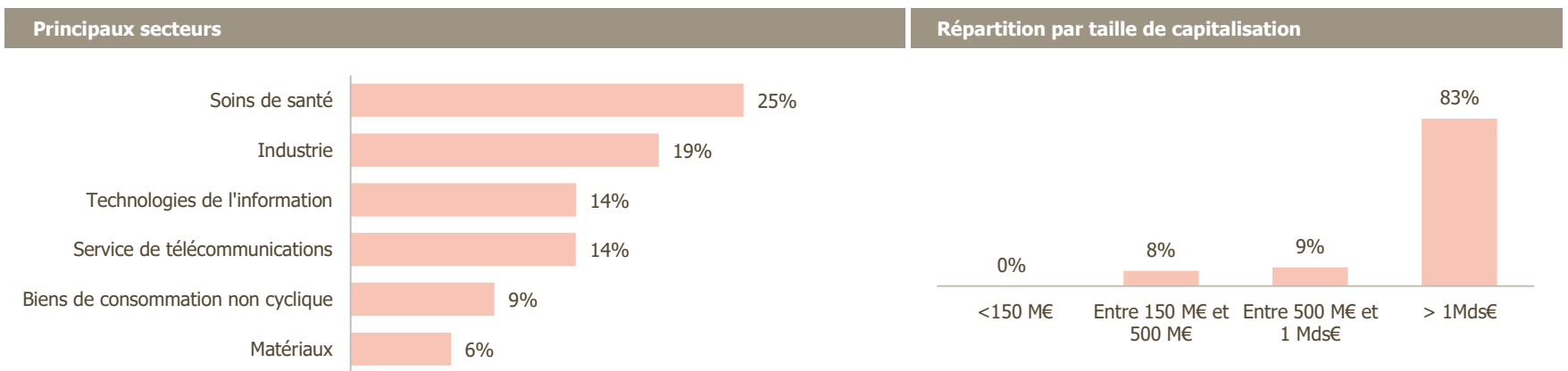
17%

* Le fonds commun de placement se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés des actions et dans une moindre mesure des marchés de taux. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/réglement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/réglement du fonds, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site www.uff.net. Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'express de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.

Allocation des actifs du fonds maître

(source gestionnaire financier)



Principaux titres		
Libellé	Secteur	Exposition
CELLNEX	Services de communication	4,9%
NEOEN	Services aux collectivités	4,6%
ADDLIFE	Santé	3,9%
WORLDLINE	Technologies de l'information	3,6%
NIBE INDUSTRIER B	Industrie	3,3%
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	Santé	3,2%
ESKER	Technologies de l'information	3,2%
SCOUT24	Services de communication	3,2%
CRODA	Matériels	3,0%
TELE2	Services de communication	2,8%

Poids des 10 principales lignes :	36%
Nombre de titres en portefeuille :	39

Données ESG du fonds maître

Méthodologie propriétaire de notation ESG (*)			Notation ESG	
3 piliers	% de la note globale	Critères	% de valeurs couvertes par l'analyse ESG	100%
Gouvernance	Industrie et services ≈ 60%	Compétences de l'équipe dirigeante	Note ESG moyenne	6,7/10
		Contre-pouvoirs		
		Respect des actionnaires minoritaires		
Environnement	Industrie ≈ 20% Service ≈ 15%	Evaluation des risques extra-financiers	E. 6,3/10 S. 6,1/10 G. 7/10	
		Politique & Actions		
		Résultats		
		Fournisseurs		
Social	Industrie ≈ 20% Service ≈ 25%	Impact environnemental des produits		
		Fidélisation et progression		
		Protection		
		Fournisseurs		
		Impact social des produits		
		Relations avec la société civile		

Empreinte carbone au (données s (Données semestrielles)	(en tonne équivalent CO2 par million d'Euro investi)
Fonds	330
Indice de référence	298,8

Impact des controverses :
Process : analyse au cas par cas des controverses et focus sur la matérialité vis-à-vis de l'entreprise analysée et pénalisation de la note ESG globale de l'entreprise si besoin. La Financière de l'Echiquier veillera à ce que au moins 90% de l'actif du fonds bénéficie d'une notation ESG interne supérieure ou égale à 5,0/10. Les titres non notés au moment de l'investissement feront l'objet d'une notation dans les 3 mois qui suivent l'investissement.

* L'approche extra-financière a été formalisée en 2007 avec la définition de la méthodologie propriétaire d'analyse des critères ESG de la Financière de l'Echiquier. Les valeurs en portefeuille sont sélectionnées selon cette méthodologie propriétaire. Le résultat des analyses présenté dans ce document est fondé sur une méthodologie propriétaire d'analyse des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance de La Financière de l'Echiquier.